ROGER MILLA PROGRAM
CHARITY FOR CHILDREN

DOSSIER OFFICIEL DE PRÉSENTATION

Novembre 2026

Ensemble, offrons aux enfants
la santé, la dignité et l’espoir.

Chaque geste compte.

Sensibilisation au noma · Chirurgie du visage
Eau potable · Solidarité humanitaire

DÉCOUVRIR NOS CAUSES

www.rogermilla-program.org

1. Présentation du Roger Milla Program

Le **Roger Milla Program** est une initiative de solidarité portée par Roger Milla, fondateur et président, pour mobiliser le public, les entreprises, les professionnels et les institutions en faveur des enfants les plus vulnérables.

Son engagement s'articule autour de la sensibilisation au noma, de l'accès à la chirurgie du visage, du développement de l'accès à l'eau potable et de la solidarité humanitaire.

Le programme souhaite transformer la capacité de rassemblement du sport en un soutien durable aux enfants et à leurs familles. Il associe sensibilisation, recherche de partenariats, collecte de fonds et préparation de projets.

Ce dossier présente les orientations du programme et ses cinq causes principales. Les objectifs et les activités envisagées restent distincts des financements effectivement reçus et des réalisations documentées.

2. Le mot de Roger Milla

« Le football m'a appris que les grandes victoires se construisent ensemble. Aujourd'hui, je souhaite mettre cette force collective au service des enfants.

Avec le Roger Milla Program, nous voulons mobiliser celles et ceux qui peuvent contribuer à améliorer leur accès aux soins, à l'eau potable et à des conditions de vie dignes.

Notre ambition demande de la persévérance, des compétences et des partenaires. Elle demande aussi de la clarté : expliquer ce que nous préparons, les moyens réunis et les actions accomplies.

Je vous invite à rejoindre cet engagement, selon vos possibilités. Ensemble, offrons aux enfants la santé, la dignité et l'espoir.

Chaque geste compte. »

Roger Milla
Fondateur et Président du Roger Milla Program

3. Vision, mission et principes

Notre vision
Un avenir dans lequel les enfants les plus vulnérables peuvent accéder à des soins adaptés, à l'eau potable et à un accompagnement respectueux de leur dignité.

Notre mission
Mobiliser des ressources, des compétences et des partenariats pour préparer et soutenir des actions répondant à ces besoins.

- **Dignité :** présenter les enfants et leurs familles avec respect, sans les réduire à leur maladie ou à leur vulnérabilité.
- **Clarté :** expliquer la destination des contributions et l'état réel des projets.
- **Responsabilité :** adapter les engagements aux moyens disponibles et aux conditions d'intervention.
- **Coopération :** rechercher les compétences et les partenariats nécessaires.
- **Durabilité :** intégrer le fonctionnement, l'entretien et le suivi dès la préparation des projets.

4. Les cinq causes principales

4.1. Fonds spécial pour les enfants qui attendent une chirurgie du visage

Finalité : financer les futurs soins gratuits.

Ce fonds vise à constituer des ressources pour la prise en charge gratuite des enfants d'Afrique vivant avec des séquelles du noma ou présentant une malformation congénitale du visage, au futur Centre Hospitalier d'Excellence Roger Milla.

Les sommes collectées sont destinées à être conservées dans une réserve dédiée au **ROGER MILLA INTERNATIONAL SOLIDARITY FUND**, pour être mobilisées lorsque le centre sera opérationnel.

Les modalités de gestion, de conservation, de contrôle et de déblocage devront être formalisées et communiquées aux donateurs. Les conditions applicables en cas de retard prolongé ou d'impossibilité de réalisation devront également être précisées.

Affectation prévue : futurs soins gratuits des enfants, selon un périmètre de prise en charge à définir.

Statut présenté : préparation du dispositif de collecte et de ses modalités de gestion. Aucun montant sécurisé n'est attesté dans les éléments réunis pour ce dossier.

4.2. Projet de Centre Hospitalier d'Excellence Roger Milla

Finalité : soutenir la réalisation et l'équipement du centre.

Localisation envisagée : YAOUNDÉ - Cameroun.

Le projet a pour vocation de proposer une :

Chirurgie maxillo-faciale et reconstructrice gratuite pour les enfants d'Afrique vivant avec des séquelles du noma ou présentant une malformation congénitale du visage.

La préparation du centre doit permettre de préciser son organisation médicale, ses capacités, ses équipements, ses besoins en personnel et son modèle de fonctionnement.

Les contributions affectées au projet hospitalier visent notamment les études, la réalisation des infrastructures et l'acquisition des équipements nécessaires.

Affectation prévue : préparation, construction et équipement du centre.

Statut présenté : projet en préparation. Le budget, le calendrier et les capacités définitives restent à consolider au regard des études, des autorisations et des financements.

Distinction essentielle : cette collecte est séparée de celle destinée aux futurs soins des enfants.

4.3. Carton rouge au noma

Finalité : soutenir la sensibilisation et la mobilisation.

La campagne « **Carton rouge au noma** » utilise la force symbolique du football pour faire connaître cette cause et rassembler des soutiens.

Elle vise à mobiliser les familles, les acteurs du sport, les artistes, les professionnels de santé, les entreprises et les institutions.

• La création et la diffusion de supports d’information.
• La mobilisation sur les réseaux sociaux et dans les médias.
• Des opérations de sensibilisation avec des partenaires.
• La promotion de la pétition contre le noma.
• Des démarches de plaidoyer auprès des institutions.

Les contenus relatifs à la santé doivent être élaborés ou vérifiés avec des professionnels compétents.

Affectation prévue : outils de sensibilisation, communication et activités de mobilisation.

Participation citoyenne : la signature de la pétition est gratuite et indépendante de tout don.

4.4. Accès à l’eau potable en Afrique

Finalité : soutenir un accès durable à l’eau potable dans les écoles et les villages.

Le programme souhaite accompagner des solutions adaptées aux besoins locaux, en intégrant la qualité de l’eau, l’entretien des installations et leur fonctionnement dans la durée.

Volet écoles
Faciliter l’accès à l’eau potable chaque jour d’école et améliorer les conditions permettant le lavage des mains et l’hygiène quotidienne.

Volet villages
Soutenir des points d’eau de proximité et associer les communautés à leur gestion et à leur entretien.

Selon les études et les besoins, les opérations pourront comprendre la création ou la réhabilitation de forages, des raccordements, des pompes, des réservoirs, des dispositifs de traitement et des points de distribution.

Chaque opération devra préciser le site, les bénéficiaires, la solution technique, le budget, le responsable de gestion et les moyens d’entretien.

Affectation prévue : études, installations, contrôles de qualité, maintenance et accompagnement local, selon le budget de chaque opération.

Statut présenté : opérations à définir et à documenter individuellement avant engagement.

4.5. Urgence Gaza - Aidons les enfants à traverser l’hiver

Finalité : soutenir l’aide humanitaire.

En partenariat avec **DIGNITÉ Internationale**, le Roger Milla Program souhaite mobiliser des soutiens pour les enfants et les familles de Gaza.

• Tentes et solutions d’abri.
• Couvertures et équipements de protection contre le froid.
• Repas chauds.
• Eau potable.
• Produits essentiels d’hygiène.

Les priorités doivent être ajustées aux besoins identifiés et aux possibilités d’approvisionnement, d’accès et de distribution.

Affectation prévue : assistance humanitaire et moyens nécessaires à sa mise en œuvre, selon les modalités convenues avec le partenaire.

Suivi attendu : éléments permettant de documenter les fonds transférés, les achats, les distributions et les difficultés rencontrées, dans le respect de la sécurité et de la dignité des personnes.

5. Publics concernés

- Aux enfants d'Afrique vivant avec des séquelles du noma ou présentant une malformation congénitale du visage.
- Aux communautés concernées par les actions de sensibilisation au noma.
- Aux élèves et aux communautés ayant des besoins d'accès à l'eau potable.
- Aux enfants et aux familles concernés par l'aide humanitaire à Gaza.

Les critères de sélection et les modalités d'accompagnement devront être précisés pour chaque action. Pour les soins, l'évaluation et les décisions médicales relèvent de professionnels qualifiés.

6. Organisation et responsabilités

Roger Milla
Fondateur et Président

Jean-Baptiste D. Tany
Directeur général

L'organisation opérationnelle doit préciser, pour chaque projet, les responsabilités de coordination, de gestion financière, de suivi technique et de communication.

Les instances de préparation ou de pilotage, les délégations de responsabilité et les partenariats doivent être formalisés à mesure de l'avancement.

L'identité de la structure qui reçoit les fonds, ses coordonnées et son rôle doivent être clairement indiqués sur chaque support de collecte.

7. Collecte et affectation des fonds

Le principe retenu est de permettre à chaque contributeur de comprendre la destination de son soutien.

Cause	Destination prévue
Fonds spécial chirurgie du visage	Futurs soins gratuits des enfants
Projet hospitalier	Études, réalisation et équipements
Carton rouge au noma	Sensibilisation et mobilisation
Accès à l'eau potable	Opérations dans les écoles et les villages
Urgence Gaza	Assistance humanitaire

Le dispositif de suivi doit permettre de distinguer les fonds par cause et de documenter leur utilisation.

Les frais éventuels de paiement, de collecte, de coordination ou de mise en œuvre doivent être expliqués. Aucun pourcentage d'affectation directe ne doit être annoncé sans justification.

Toute modification de destination doit respecter les conditions communiquées aux donateurs.

8. Partenariats et démarches institutionnelles

Le Roger Milla Program recherche des partenaires pouvant contribuer par :

• Une expertise médicale, technique ou organisationnelle.

• Un financement ou un apport matériel.

• Une coopération avec des établissements de santé ou de formation.

• Un relais de communication.

• Une mise en relation ou un accompagnement institutionnel.

• Une contribution à l'organisation d'opérations solidaires.

Les démarches doivent faire l'objet d'un suivi distinguant les contacts envisagés, les sollicitations transmises, les échanges engagés et les accords formalisés.

Une invitation, un courrier adressé ou une discussion ne constitue pas, à lui seul, un partenariat acquis ou un financement sécurisé.

9. Événements et mobilisation du public

Les événements solidaires peuvent contribuer à faire connaître les causes et à réunir des soutiens.

• Le **Gala solidaire du Roger Milla Program - Tournée 2027**, en soutien au projet hospitalier.

• La **tournée de dîners de charité**, en soutien à la campagne Urgence Gaza.

• Des collectes organisées avec des particuliers, des associations ou des entreprises.

Les villes, dates, lieux, intervenants et conditions de participation doivent être confirmés avant toute présentation comme engagements définitifs.

Le suivi financier doit distinguer les recettes brutes, les coûts d'organisation et le montant net affecté à la cause.

10. Transparence et suivi

Le suivi des projets doit distinguer :

• Les objectifs annoncés.

• Les intentions ou promesses de soutien.

• Les engagements formalisés.

• Les fonds effectivement reçus.

• Les dépenses réalisées.

• Les résultats documentés.

Les communications doivent rendre compte des avancées significatives, des difficultés et des prochaines étapes.

Les indicateurs seront adaptés à chaque cause : supports diffusés et mobilisation documentée, avancement des études hospitalières, ressources reçues et disponibles, fonctionnement des installations d'eau, ou assistance humanitaire effectivement distribuée.

Les données personnelles et les informations médicales doivent être protégées. L'utilisation des images et des témoignages doit respecter le consentement et la dignité des personnes.

11. Situation financière présentée

Ce dossier ne constitue pas une attestation de financement.

Les éléments disponibles pour sa rédaction ne permettent pas d'attester un montant consolidé de fonds effectivement reçus, disponibles ou contractuellement sécurisés pour les cinq causes.

Les budgets prévisionnels et objectifs de collecte doivent être présentés dans des annexes propres à chaque projet, avec leur date, leur périmètre et leurs hypothèses.

Un état financier actualisé devra préciser les encaissements, les dépenses, les engagements et les soldes disponibles par cause.

12. Prochaines étapes

Priorité	Résultat attendu
Formaliser le circuit des dons	Identifier les structures bénéficiaires, les responsabilités et les règles d'affectation
Encadrer le fonds spécial	Définir la réserve, ses contrôles et les conditions de déblocage
Consolider le projet hospitalier	Disposer d'un programme médical, d'études, d'un budget et d'un calendrier cohérents
Définir les premières opérations d'eau potable	Sélectionner les sites et établir les solutions techniques et plans d'entretien
Préciser le suivi de l'aide à Gaza	Définir les modalités de contribution et les justificatifs attendus
Structurer les partenariats	Formaliser les engagements et les responsabilités
Publier un suivi régulier	Communiquer les progrès documentés et l'utilisation des ressources

Les échéances seront établies en fonction des décisions prises, des financements disponibles et des conditions de mise en œuvre.

13. Principaux points de vigilance

Financement : le démarrage et la continuité des actions dépendent des ressources effectivement mobilisées.

Projet hospitalier : les études, les autorisations, les compétences et les moyens de fonctionnement conditionnent sa réalisation.

Eau potable : la pertinence technique, la qualité de l'eau et l'entretien conditionnent la durabilité des installations.

Aide humanitaire : les conditions d'accès et de sécurité peuvent limiter ou retarder les distributions.

Confiance des contributeurs : elle repose sur une présentation fidèle de l'avancement, une affectation claire des dons et des comptes rendus documentés.

14. Rejoindre le Roger Milla Program

Chacun peut contribuer selon ses possibilités : choisir une cause et faire un don, relayer une campagne, signer la pétition contre le noma, apporter une compétence ou proposer un partenariat.

Contact institutionnel
Jean-Baptiste D. Tany
Directeur général du Roger Milla Program
jeanbaptisted.tany@rogermilla-program.org
Tél. & WhatsApp : +33 6 95 15 49 15

Site web : www.rogermilla-program.org

ROGER MILLA PROGRAM
Ensemble, offrons aux enfants la santé, la dignité et l'espoir.
Chaque geste compte.